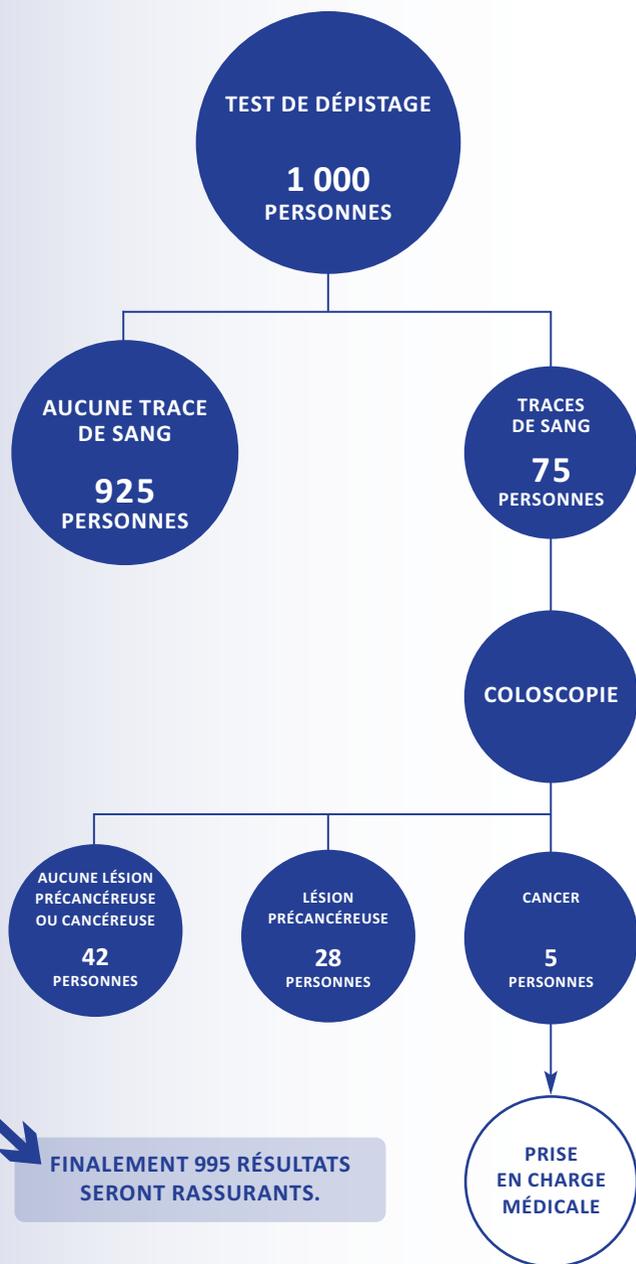


RÉSULTATS POUR 1 000 PERSONNES DE 50 À 74 ANS  
PARTICIPANT AU DÉPISTAGE



**POUR TOUT CONTACT AVEC LE CCRef :**

préparez votre N° d'identification  
du Registre national  
(situé sur votre carte d'identité).

**DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL**

Tel : +32 (0) 10 23 82 72  
Fax : +32 (0) 10 45 67 95  
E-mail : colorectal@ccref.org  
Web : www.ccref.org/colon



**CENTRE DE COORDINATION ET DE RÉFÉRENCE  
POUR LE DÉPISTAGE DES CANCERS ASBL**

Centre d'opérationnalisation en médecine préventive  
agréé par Arrêté ministériel du Gouvernement wallon le 28/05/2024

Rue André Dumont, 5 (Axis Parc)  
B-1435 Mont-Saint-Guibert  
Jours ouvrables de 9h à 16h  
www.ccref.org - cceref@ccref.org  
N° BCE : BE 0478.939.973 - RPM Nivelles



**CCRref**  
Programme de dépistage  
du cancer colorectal

# DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

À PARTIR DE 50 ANS  
TOUS LES 2 ANS

S'INFORMER  
ET DÉCIDER



## POURQUOI DÉPISTER LE CANCER COLORECTAL ENTRE 50 ET 74 ANS ?

Chaque année, en Belgique, environ 8 000 nouveaux cas de cancer colorectal (cancer du gros intestin) sont diagnostiqués. Il s'agit de la deuxième cause de décès par cancer en Belgique. C'est à partir de 50 ans que le risque de cancer colorectal augmente.

Ce cancer se développe lentement à l'intérieur du côlon ou du rectum, le plus souvent à partir de petites lésions appelées polypes.

DÉTECTÉ À UN STADE PRÉCOCE, LE CANCER DU CÔLON PEUT ÊTRE GUÉRI DANS 9 CAS SUR 10

Le dépistage permet de détecter ces lésions et de les traiter avant qu'elles n'évoluent.

Un polype dans l'intestin peut évoluer en cancer après plusieurs années. La personne ne ressent aucun symptôme durant cette période. Si on enlève le polype, on supprime le risque de son évolution vers un cancer.

## LA RECOMMANDATION DES AUTORITÉS DE SANTÉ

Le test de dépistage par recherche de sang occulte est recommandé tous les 2 ans aux personnes de 50 à 74 ans. Pour être efficace, il est important qu'il soit répété à des intervalles réguliers de 2 ans.

## EN QUOI CONSISTE LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL ?

Le dépistage du cancer colorectal est basé sur la recherche de sang occulte dans un prélèvement de selles à réaliser tous les deux ans entre 50 et 74 ans.

Les polypes et les cancers saignent mais le saignement peut être faible et invisible à l'œil nu (occulte).

Le test de dépistage se fait sur un prélèvement de selles. Celui-ci est simple et rapide à réaliser chez vous.

Un mode d'emploi détaillé est fourni dans le kit de dépistage.

## LES CONDITIONS À REMPLIR POUR PARTICIPER AU DÉPISTAGE

- ✓ Avoir entre 50 et 74 ans
- ✓ Être en possession d'un N° d'identification du Registre national belge
- ✓ Être domicilié(e) en Région wallonne
- ✓ Ne pas avoir fait le test de dépistage courant de l'année civile précédente
- ✓ Renseigner un médecin dont le lieu de consultation est en Belgique

## TROIS POSSIBILITÉS POUR OBTENIR LE KIT DE DÉPISTAGE

Vous pouvez commander le kit de dépistage via le lien [www.depistageintestin.be](http://www.depistageintestin.be)

Il sera envoyé directement à votre domicile.

OU

Vous pouvez obtenir le kit de dépistage auprès de votre médecin généraliste.

OU

Vous pouvez obtenir le kit de dépistage auprès de votre pharmacie.

## LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL EST-IL FIABLE ?

Le dépistage est soumis à des règles strictes garantissant sa qualité et sa fiabilité. Ces normes sont conformes aux recommandations européennes.

Le test de recherche de sang occulte est spécifique de l'hémoglobine humaine. Il n'est pas influencé par l'alimentation.

L'analyse du test est automatisée. La machine qui réalise l'analyse est soumise à des contrôles stricts et réguliers.

**LE KIT DE DÉPISTAGE ET L'ANALYSE DU TEST SONT GRATUITS.**

## QUELS EN SONT LES BÉNÉFICES ET LES LIMITES ?

👍 Le prélèvement d'un échantillon de selles est simple et rapide à réaliser vous-même à votre domicile.

La coloscopie réalisée suite à un test positif peut révéler la présence de polypes ou de cancer à un stade précoce en l'absence de tout symptôme. Ceci permet un traitement plus efficace et augmente les chances de guérison.

👎 Le dépistage n'offre pas de certitude absolue. Dans certains cas, le test est positif alors qu'il n'y a pas d'anomalie décelée lors de la coloscopie. Inversement, le test peut être négatif alors qu'un(des) polype(s) ou un cancer débutant sont présents puisque ceux-ci saignent de façon intermittente.

La répétition du test tous les 2 ans permet d'augmenter la détection des lésions qui pourraient passer inaperçues lors d'un premier test.

La coloscopie, recommandée en cas de test positif, est un examen qui peut entraîner des complications modérées à sévères (dans environ 3 cas pour 1 000).

Contrairement au test, la coloscopie n'est pas gratuite mais votre mutualité la remboursera en partie.

Renseignez-vous auprès du gastro-entérologue et de votre mutualité.



En cas d'antécédents personnels ou familiaux de polype, de cancer ou de maladie du côlon, adressez-vous à votre médecin généraliste qui vous proposera d'autres modalités de dépistage.